

La Gazette de Germigny L'évêque



n° 56 janvier, février, mars 2024

«Certains matins de printemps ont une fraîcheur de grenouille»
Francis Danemark



*Chères Germinoises, Chers Germinois,
Mes Chers Administrés,*

En prenant la plume pour rédiger le mot du maire de la 56ème gazette, je note que cela fait maintenant dix années que je suis votre maire et vingt années que je suis élue au sein de la commune.

Je prends conscience aussi que la gestion communale est de plus en plus complexe et que cela ne va malheureusement pas s'amender.

Les résultats financiers de l'année 2023 en sont un exemple. Pour la première fois sur ces vingt dernières années notre excédent de fonctionnement est très faible. Nous avons été impactés de plein fouet par la hausse des produits et prestations et plus particulièrement par la hausse de l'électricité. Au budget 2024, nous avons dû provisionner pour ce poste une somme de 130 000 euros alors qu'en temps normal nous étions à environ 70 000 euros.

Mon choix, depuis que j'ai été élue maire, ayant été de garder à notre village son aspect champêtre en limitant l'urbanisation, nos rentrées d'argent sont faibles par rapport aux autres communes.

Ne souhaitant pas changer de cap sur ce point, j'ai proposé au conseil municipal une légère augmentation des impôts locaux qui n'avaient pas été révisés depuis 2012. Ce complément financier qui représente environ 25 000 euros par an pourrait nous permettre d'envisager un emprunt pour compléter le financement des travaux de la salle ruelle aux loups pour lesquels nous avons obtenu des subventions à hauteur de 78 500 euros et, ainsi, conserver notre épargne qui est de l'ordre de 400 000 euros.

La gestion du quotidien avec son lot d'incivilités est aussi une caractéristique qui fait de la gestion actuelle d'une commune un sacerdoce. Récemment, une germinoise qui a failli avoir un accident au rond-point des marronniers m'a fait part de son désarroi et de sa colère face au non respect du Code de la route.

Je vous rappelle que le refus de priorité à un cédez-le-passage est non seulement sanctionné par une contravention et le retrait de quatre points mais qu'il peut générer de graves accidents. De même, je permets de signaler de nouveau que la circulation dans notre village est limitée à 50 kilomètres/heure, voire 30 dans certaines parties du village. La sécurité routière, c'est pourtant l'affaire de tous !

Je terminerai mes propos en vous parlant de sport.

Tout d'abord, je vous informe que j'ai été élue à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) vice-présidente déléguée aux sports et aux installations sportives. Je remercie chaleureusement Monsieur le Président, Jean-François COPE, et les élus communautaires pour cette marque de confiance. Ensuite, je souhaite féliciter et remercier tous les intervenants de notre territoire qui fédèrent autour du sport.

A l'échelle de notre village, les élus, les associations et le corps enseignant sont très actifs. Dernièrement, le carnaval organisé sur le thème du sport par l'association Les Germinions et la mairie a rencontré un vif succès. Il en a été de même de la course de VTT organisée par l'Union sportive Trilport Germigny. L'animation de l'association Feel'Ness lors de la course la Meldoise a été très appréciée. L'AGTP organise de nombreux tournois et animations autour de la pratique du padel et du tennis. Les enseignantes de notre école vont organiser prochainement des olympiades.

A l'échelle de notre intercommunalité, l'école intercommunale des sports permet à tous les enfants de nos communes de découvrir différentes disciplines sportives et met en place de nombreuses animations. Différentes manifestations seront aussi organisées dès le mois d'avril autour des jeux olympiques pour faire de cet événement exceptionnel une période de fête et de rassemblement avec, en point d'orgue, l'accueil de la flamme olympique le 20 juillet à Meaux et de la flamme paralympique le 27 août à Trilport.

Je vous invite à profiter pleinement de tous ces moments.

Restant à votre entière écoute.

Bien amicalement et bien sportivement.



Aline MARIE - MELLARE

Mairie

7, allée de l'Eglise
77910 Germigny-L'évêque
tel: 01 64 33 01 89
fax: 01 64 33 86 66

mairie@germignyleveque.fr



Jours
d'ouverture

Matin

Après-midi

Lundi

XXX

16h à 18h30

Mercredi

9h à 12h

XXX

Vendredi

XXX

16h à 18h30

Samedi

10h à 12h

XXX

Permanence de Madame le Maire

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de
9h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de
9h à 13h

**La collecte des déchets verts a repris depuis le 8 avril.
Nous vous rapellons que les sacs sont à retirer le samedi matin
en mairie. Il vous sera donné un paquet par famille.
Les sacs sont à sortir le dimanche soir, bien fermés pour
faciliter leur ramassage.
Un maximum de 15 sacs par collecte et par foyer est accepté.
Merci de bien vouloir respecter ces consignes.**

Votre Mairie et l'association Wimoov vous proposent

ATELIER

LE COVOITURAGE AVEC



VENEZ VOUS INFORMER SUR CE SERVICE À VOTRE DISPOSITION !



Jeudi 23 mai 2024

19h00 - 20h30



MAIRIE DE GERMIGNY-L'EVÊQUE
7 ALL EGLISE
77910 Germigny-l'Évêque

INSCRIPTION AVANT LE
21/05 PAR MAIL OU TÉL

Comment utiliser
l'application ?
Quels avantages ?



CONTACT :

📞 07 87 89 16 29 / 06 08 72 58 52

✉ terrmoov.idf@wimoov.org

📘 Terr'Moov | Pays de Meaux

Terrmoov
wimoov

Pour plus d'infos sur ce service :

SCANNEZ
MOI! ➔



Ecole de la Pinède

Le groupe scolaire a été construit dans les années 80 lors de la réalisation du lotissement des Boucles de la Marne.

Cette construction avait été financée et pilotée par le promoteur pour accueillir les enfants des familles qui s'installaient.

Des années plus tard, des désordres sont apparus car les bâtiments n'avaient pas été construits avec des fondations appropriées compte-tenu de la nature du sol.

De 2012 à 2016, la commune a donc entrepris des travaux de renforcement des bâtiments par la pose de micropieux et de longrines. Quatre tranches de travaux ont eu lieu.

Il convient à présent de faire les travaux de réparation des fissures existantes sur les bâtiments et sur un local à l'intérieur de l'école maternelle.

A l'extérieur du bâtiment, deux fissures seront réparées et des joints de dilatation seront rebouchés.

A l'intérieur du bâtiment, le bloc « local de rangement » accolé aux sanitaires a bougé. Il est constitué de briques et carrelages. Il conviendra de le démolir et d'en réaliser un nouveau avec des cloisons et un faux plafond CF 1 H.

Le coût des travaux est de 33 219.50 euros HT, soit 39 863.40 euros TTC.

Le montant de la subvention demandée auprès du département au titre du fond d'équipement rural est de 16 609 euros.

Les travaux seront réalisés durant les grandes vacances scolaires 2024.

Des désordres sont apparus dernièrement sur la toiture. Ces derniers ont pour origine un sous-dimensionnement de certains éléments de la charpente bois. L'entreprise Proplus a réalisé le renforcement de la charpente durant les vacances d'hiver. Pour ces travaux, une demande de subvention a été présentée au titre de la DETR.

Travaux de mise en sécurité du bois situé derrière les tennis

Les 4 et 5 avril derniers des travaux de coupe d'arbres ont eu lieu dans le petit bois situé derrière les tennis. Les aléas climatiques ont dégradé considérablement cette zone qui a d'ailleurs fait l'objet d'un arrêté municipal de fermeture au public.

L'ONF qui gère cette parcelle de forêt s'est chargé de la réalisation des travaux forestiers. Des arbres en lisière de propriété ont été cablés et coupés.

A l'intérieur du bois des arbres ont été couchés et étêtés.

Les grumes posées le long de la rue Renoir seront vendues aux enchères et la somme récoltée reviendra à la commune.

Le reste des arbres tombés ou abattus va rester provisoirement sur place.

Par ailleurs, depuis 2009, l'ONF s'engage à classer 1% de l'ensemble des forêts domaniales en îlots de sénescence afin d'augmenter la densité de bois mort. Le bois mort en forêt n'est pas un signe de mauvais entretien, bien au contraire. Il joue un rôle essentiel pour la biodiversité et l'équilibre de l'écosystème forestier. Voici pourquoi on laisse les arbres tombés dans la forêt :

1 - Protection des sols : Après une coupe, les forestiers laissent volontairement des rémanents (branchages laissés sur place) en forêt. Ces branchages à terre protègent les sols et se décomposent, favorisant la formation d'humus qui enrichit les sols.

2 - Habitat pour la faune et la flore : Les arbres cassés ou morts naturellement sur pied sont conservés. Ils offrent un abri à de nombreux insectes, champignons et oiseaux. Environ 25 % des espèces forestières animales et végétales dépendent de la présence de bois mort.

3 - Stockage du carbone : Quand un arbre pousse, il accumule du carbone (CO₂). Une fois qu'il tombe, il se décompose et son bois est intégré dans le sol, contribuant à la formation d'humus. Les vieilles forêts, riches en bois mort, sont idéales pour stocker le carbone



Équipement sportif

Le terrain 3x3 est installé.

Un équipement de plus pour notre commune résolument tournée vers les activités sportives et de plein air.

La société PIAN a réalisé la dalle et l'entreprise Sport France a procédé à l'installation du panneau et au marquage du terrain. Les tables de ping pong ont été nettoyées et repeintes.

Les travaux d'un montant de 38697,12 € TTC sont subventionnés à hauteur de 22000€.



Ecole intercommunale des Sports du Pays de Meaux

L'École Intercommunale des Sports (EIS) propose aux jeunes du Pays de Meaux de découvrir une multitude de disciplines sportives dans les infrastructures disposées sur quatre pôles :

Meaux, Nanteuil-Lès-Meaux, Crégy-Lès-Meaux et Quincy-Voisins

En complément d'activités sportives classiques, l'EIS propose également plusieurs opérations éducatives et solidaires (sorties, sensibilisation à la santé, stages durant les vacances scolaires, manifestations exceptionnelles) en lien avec le monde associatif local.

À mi-chemin entre l'éducation physique à l'école et l'éducation physique en club, l'EIS constitue la passerelle idéale permettant d'éveiller et susciter l'intérêt des enfants à la pratique des Activités Physiques et Sportives. Dans une démarche éducative et ludique, les enfants âgés de 4 à 10 ans ont la possibilité de pratiquer, le samedi matin mais aussi durant les vacances scolaires, de multiples activités physiques et sportives.

L'EIS permet aux enfants scolarisés de la Moyenne Section au CM2 et issus de toutes les communes composant la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, de découvrir une multitude d'Activités Physiques et Sportives durant 7 années d'apprentissage.

Les enfants de Germigny sont accueillis sur le pôle de Crégy-lès-Meaux. L'ouverture des pré-inscriptions pour la prochaine rentrée sera en ligne à compter du mercredi 5 juin 2024.



Meaux'lympique Tour

Le Pays de Meaux'lympique Tour, c'est de nombreuses animations gratuites pour petits et grands organisées dans 7 villes de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux.

De multiples animations sont proposées pour les familles dans une ambiance conviviale et festive.

Démonstrations et initiations sportives par des associations locales, exposition sur l'histoire des Jeux Olympiques, sculpture sur ballons, ambiance musicale, food truck pour les petites pauses gourmandes. La première étape du Pays de Meaux'lympique Tour est passée à Nanteruil-Lès-Meaux et continue son tour.

Voici les prochaines dates:

Saint-Souplets le samedi 20 avril,
Mareuil-lès-Meaux le samedi 27 avril,
Meaux le samedi 4 mai,
Quincy-Voisins le samedi 11 mai,
Crégy-lès-Meaux le samedi 18 mai,
Trilport le samedi 25 mai.



Elections européennes

Les élections européennes auront lieu du jeudi 6 au dimanche 9 juin 2024 dans les pays membres de l'Union Européenne. Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 juin 2024. Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes. Il n'y a pas de second tour.

Les députés européens jouent un rôle essentiel au sein de l'Union européenne.

Élection et Mandat :

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct par les citoyens de leurs États membres. Leur mandat dure 5 ans.

Ils sont souvent désignés comme eurodéputés, MPE (membre du Parlement européen) ou encore représentants au Parlement européen.

Rôle Législatif :

Pendant leur mandat, les députés européens sont des acteurs centraux du processus législatif européen.

En collaboration avec le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen détient le pouvoir législatif au sein de l'UE.

Ils discutent, modifient et votent les textes de loi proposés par la Commission européenne, cherchant toujours un consensus avec le Conseil.

Indépendance et Immunité :

Les députés ne peuvent être liés par des instructions de leur groupe ni recevoir de mandat impératif.

Ils disposent d'une immunité parlementaire pour garantir leur indépendance.

Rôles et Responsabilités :

Au sein du Parlement, les députés participent à des commissions thématiques pour l'étude de textes.

Leur travail alterne entre les sessions plénières, les commissions parlementaires et les actions dans leur circonscription.

En somme, les députés européens sont les représentants directs des citoyens européens au sein de l'Union européenne. Ils jouent un rôle crucial dans la démocratie européenne en discutant et en façonnant les lois qui affectent nos vies.

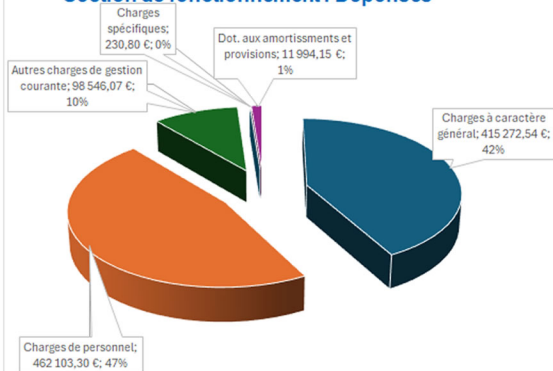


Compte administratif 2023

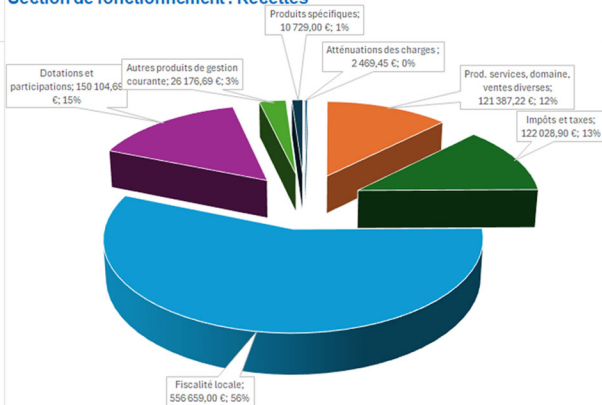
Section de fonctionnement

Le montant des dépenses s'établit à 988 146,86€ et celui des recettes à 989 554,95€ soit un résultat excédentaire de 1408,09€

Section de fonctionnement : Dépenses



Section de fonctionnement : Recettes

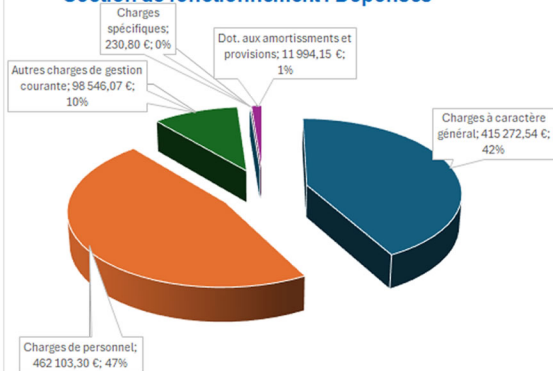


Compte administratif 2023

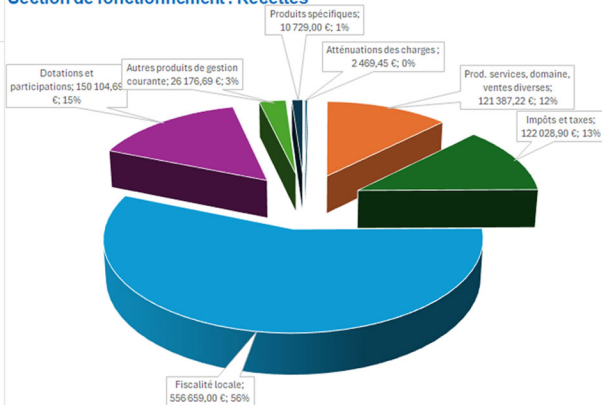
Section de fonctionnement

Le montant des dépenses s'établit à 988 146,86€ et celui des recettes à 989 554,95€ soit un résultat excédentaire de 1408,09€

Section de fonctionnement : Dépenses

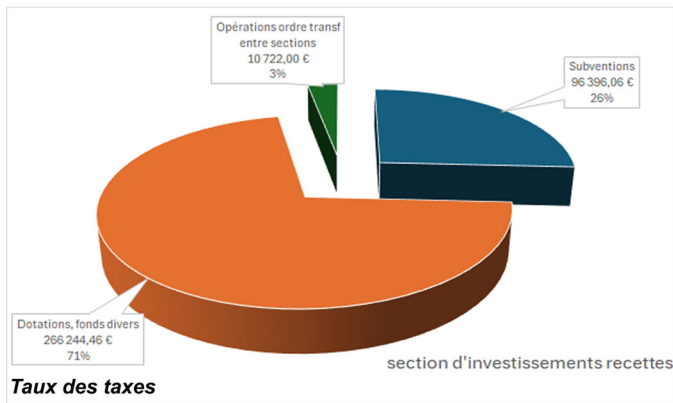
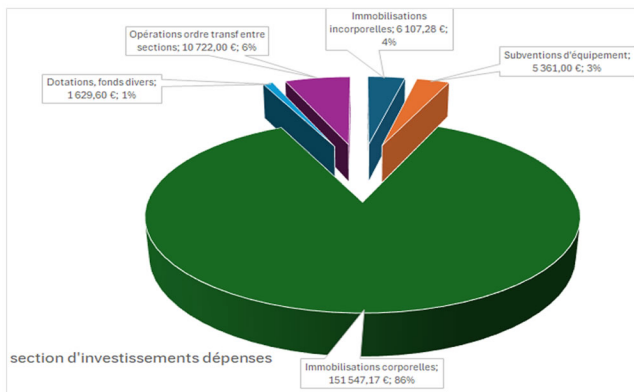


Section de fonctionnement : Recettes



Section d'investissement

Le montant des dépenses s'établit à 175367,05€ et celui des recettes à 373 362,52€ soit un résultat excédentaire de 197 995,47€



Taux des taxes

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 1,0452 le taux des trois taxes et a voté à l'unanimité :

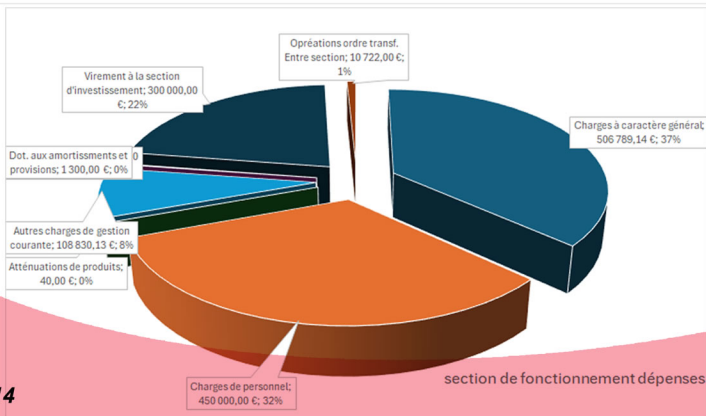
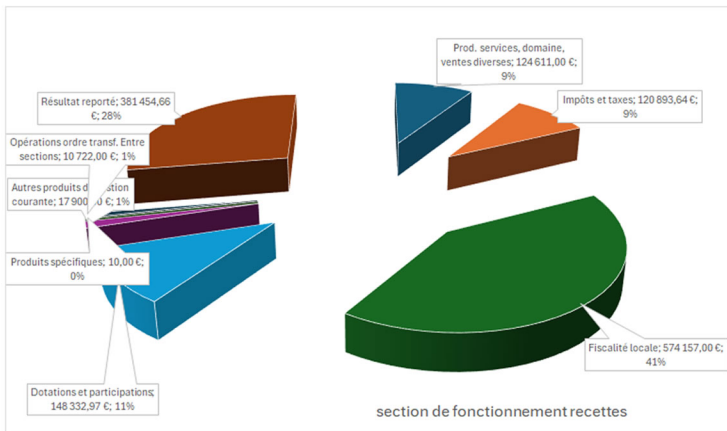
- Taxe Foncière bâtie : 33.96%
- Taxe foncière non bâtie : 35.73 %
- Taxe habitation : 11.87 %

Budget primitif 2024

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, en recettes et en dépenses.

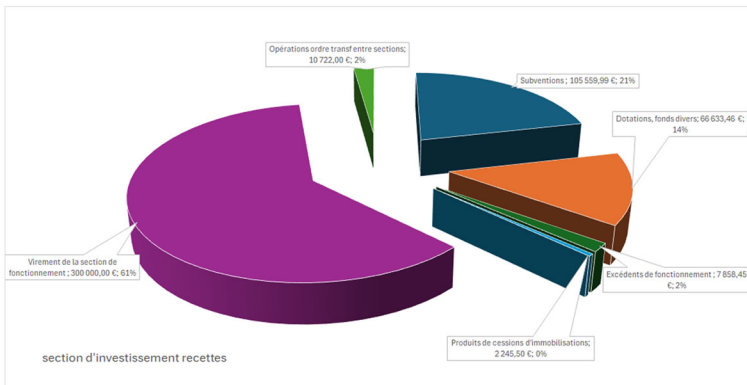
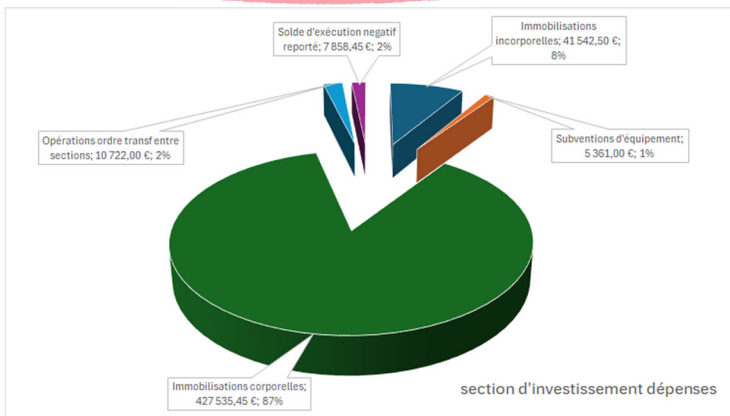
Section de fonctionnement

Le montant des dépenses et des recettes s'établit à 1 378 081,27€



Section d'investissement

Le montant des dépenses et recettes s'établit à 493 018,90€



Repas des Aînés

Dimanche 14 janvier, la municipalité offrait un déjeuner spectacle aux Aînés de la commune.

Une belle journée de convivialité autour d'un bon repas et animée par Miss Kénia enthousiaste !!

Pour les absents, une bouteille de champagne ou une boîte de chocolats ont été offerts selon leur choix.



Soirée irlandaise

Jeudi 21 mars dernier, Les Celtic Sailors ont apporté un vent joyeux venu d'Irlande.

La salle était décorée avec soin et le buffet de charcuteries et de fromages attendait les convives.

Venus nombreux, habillés aux couleurs du drapeau irlandais, les germinois ont passé une soirée festive et très conviviale.

Une dégustation de bière, élaborée dans une brasserie locale, a été appréciée de tous.

Des ballades, issues d'un duo de flûte et de guitare sèche, ont fait danser les hôtes, chacun improvisant sur les notes de cette musique légère et joyeuse.



Le Carnaval des enfants

Samedi 23 mars, le Carnaval des enfants s'est déroulé sous un ciel nuageux mais heureusement sans pluie.

Pour la deuxième année consécutive, l'association les Germinions et la Municipalité se sont associées pour organiser le carnaval sur le thème de «Vive le Sport». Enfants et parents ont réalisé des chars magnifiques et ont défilé dans les rues de Germigny dans leur tenue de sport préférée. L'ambiance fut joyeuse et festive.

Pour animer le défilé, les «Eagles Cheerleading» ont défié les lois de l'apesanteur avec des portées impressionnantes. Les enfants ont pu tester avec enthousiasme cette discipline sportive .

Un goûter a clôturé cette belle animation, dans la salle ruelle aux loups.
Un grand merci à tous !!



Association Feel'Ness

Quoi de neuf chez Feel'Ness?

Feel Ness a eu le plaisir de participer collectivement à la course La Meldoise dans différentes catégories : la randonnée pédestre, la course cupidon, la meldoise, les courses enfants et le cani cross. Cette manifestation est en lien avec les valeurs de l'association puisque c'est une épreuve solidaire contre le cancer ; ce fut l'occasion de partager un dépassement de soi dans un écrin de verdure.

A la fin des courses, nous avons eu le plaisir de faire une démonstration pour montrer tous les talents de nos adhérents ! Un grand merci !

Feel Ness, association sportive loi 1901, organise pour le plus grand bonheur de ses adhérents son traditionnel spectacle de fin d'année le 29 juin 2024 dans la salle des fêtes allée des noyers.

Il n'est jamais trop tard pour reprendre une activité physique. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Des questions, contactez-nous : feelness77910@gmail.com ou 06 20 36 19 15.

Feel'Ness
ASSOCIATION
SPORTIVE



SPECTACLE DE
L'ASSOCIATION
FEELNESS

SAMEDI 29
JUN A 19H

LE FITNESS EN
MOUVEMENT

RESERVATION : FEELNESS77910@GMAIL.COM OU
0687321005

SALLE DES FÊTES DE GERMIGNY L'ÉVÊQUE, ALLÉE DES
NOYERS

Avec l'équipe Améthyste, nous aimons partager notre optimisme !

Voici des résultats réjouissants pour les adeptes du Qi Gong, Le Journal of the American Heart Association a publié une étude passionnante, réalisée par le professeur Shen Pei-Jie (sur 10 pays, durant 5 ans et 2249 adeptes...).

Les bienfaits du Qi gong sont nombreux : amélioration de la qualité de vie globale, moins de dépression, baisse du risque d'AVC, des maladies coronariennes, avec une baisse de la tension et une diminution statistique du mauvais cholestérol et triglycérides... Wouwaww !

De son côté le Yoga offre une approche globale : "calme intérieur", renforcement naturel du corps au fil de la pratique de postures, de mouvements variés, associés à la respiration. Il développe la souplesse, la détente et apprend les subtilités de la relaxation. Le yoga aide à mieux gérer son stress, certains le considèrent même comme une philosophie de vie ! C'est dire à quel point il est une discipline complète qui inclut aussi le mental ! Au plaisir de vous retrouver pour une séance découverte ou ponctuellement dans nos ateliers.

Cours • Qi gong: Lundi - 12h15/13h30 - Mercredi de 19h15/20h30 - Yoga Vendredi - 19h/20h15.

Equilibre & Yoga: les Samedis :25 Mai • 22 Juin de 14h à 17h

Sérénité & Qi Gong: Dim. : 19 Mai • 9 Juin • 21 Juil de 9h30 à 12h30.

Arbres & Qi Gong, Bords de Marne: • 5 Mai • 23 Juin • 28 Juil de 10h à 11h15.

IMPORTANT - Nous contacter le plus tôt possible pour l'organisation.



A.G.T.P.

Les beaux jours arrivent enfin. La météo capricieuse de ces derniers mois a rendu la pratique du Padel compliquée (notamment au grand dam des enseignants)

Le programme des prochains mois est bien fourni avec des interclubs tennis chez les jeunes et les séniors aux quatre coins de la Seine et Marne. Côté Padel, une équipe femme et trois équipes hommes défendront les couleurs du club dans toute l'île de France.

La fête de l'école de tennis et de Padel aura lieu le mercredi 19 juin. La soirée club est prévue le 5 juillet.

De nombreuses animations sont proposées aux adhérents: des tournois, une montée descendante ...

Lenny Gokpon Hoareau accumule de très bons résultats ; il termine finaliste à Reims, il y a quelques jours.

Le club compte actuellement 270 membres âgés de 3 ans (Lucas) à 87 ans (Rafael).



Rafael, le doyen du club. Respect

U.S.G.T.

Le dimanche 31 mars, l'Union Sportive de Germigny l'Evêque et de Trilport organisait une manche de la coupe d'Ile de France VTT XCO.

Catégorie de la manche : XCO (cross-country format olympique toute catégorie)
Les courses se sont déroulées à Germigny l'Evêque dans l'espace vert situé derrière la salle des fêtes .

Le circuit était de 5,79 km avec un D+ de 19m, parcouru x fois selon les catégories en lice.

Ce fut une belle matinée et bravo à tous les coureurs.



Calendrier des manifestations

Manifestation	Organisée par	Date, lieu
Marché de producteurs	Municipalité	Dimanche 21 avril Place de la Palée
Commémoration 8 mai 1945	Municipalité	Mercredi 8 mai Place de la Palée
Marché de producteurs	Municipalité	Dimanche 19 mai Place de la Palée
Représentation de théâtre	Les lézards associés	Vendredi 14 juin Salle des fêtes allée des Noyers
Marché de producteurs	Municipalité	Dimanche 23 juin Place de la Palée
Spectacle Feel'Ness	Association Feel'Ness	Samedi 29 juin Salle des fêtes allée des Noyers



*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Danet, Josiane Rispincelle, Danièle Zoetemelk

*T*irage : 610 exemplaires



Pour vous informer

<http://germignyleveque.fr/>

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

Panneau d'information lumineux

